



Journée d'études

Cinéma Coréen : Construction et déconstruction, 1919-2019

Le 23 octobre 2019

Salle Athéna, Maison de la Recherche de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Appel à communication

Alors que Bong Joon-ho vient de remporter la Palme d'or du 72ème Festival de Cannes, le cinéma coréen fête son centenaire, invitant à s'interroger sur son évolution historique. En effet, que reste-t-il comme patrimoine cinématographique dans ce pays scindé en deux depuis 1948 ? Si l'année France-Corée, en 2015, avait été l'occasion de mener des réflexions sur le cinéma coréen dans ses formes, ses représentations et sa diffusion – notamment à travers le colloque international « *Regards croisés sur le cinéma coréen* » –, son centenaire incite à se pencher sur son histoire et son actualité. La journée d'études « *Cinéma coréen : construction et déconstruction, 1919-2019* » cherche à son tour à explorer le cinéma sud-coréen contemporain en le mettant en regard avec sa propre histoire et celle de son pays. Cette indispensable introspection se double également ici d'une analyse réflexive du cinéma sud-coréen en dehors de ses frontières et des moyens par lesquels il atteint un public international.

Le cinéma coréen naît sous une occupation japonaise qui exerce une influence forte sur le contenu des films mais, tout comme les auteurs littéraires des années 1920, les cinéastes proposent épisodiquement une résistance culturelle à l'annexion par le biais de fictions et de documentaires dont le courant des "films de la Libération", en 1945, reste probablement le plus connu.

Depuis son apparition sur la péninsule coréenne et jusqu'à l'avènement de la démocratie à la fin des années 1980, ce cinéma national a toujours été étroitement contrôlé par les pouvoirs politiques en place. D'abord par le gouvernement colonial japonais qui, de 1910 à 1945, a progressivement resserré son emprise sur le cinéma puis par les différents gouvernements au Nord et au Sud de la Corée. Cependant, bien que le cinéma coréen se divise en deux en 1945, les trajectoires de ces deux cinématographies restent profondément liées. En effet, si les deux propagandes se confrontent, elles mettent pourtant en scène le même traumatisme : la séparation de la péninsule en deux. De plus, ce conflit « fratricide » a détruit la quasi-totalité des films produits jusqu'alors ainsi que les infrastructures cinématographiques laissées par l'empire japonais après sa capitulation. Par la suite, les industries cinématographiques se reconstruisent indépendamment au Nord et au Sud. Les différences entre l'industrie du cinéma nord-coréen, qui est toujours contrôlée par la République Démocratique Nord-coréenne, et l'industrie cinématographique du sud de la Corée qui semble s'être émancipée du contrôle politique (tout en ayant assimilé l'héritage de structures étatiques) sont majeures.

L'intervention étatique explique d'ailleurs en partie la dynamique du cinéma sud-coréen dès son premier âge d'or, au tournant des années 1950. L'implication du gouvernement croît après le coup d'État de 1961 et se traduit notamment par la promulgation de la « Motion Picture Law » en 1962, imposant un système de censure et de récompenses ainsi qu'une réduction drastique du nombre de maisons de production. La mise en fonctionnement de la constitution Yusin en 1972 durcit à nouveau les conditions de productions cinématographiques et valorise majoritairement le divertissement à travers la politique des 3S (Sex, Screen & Sport), films visant à détourner le peuple sud-coréen de ses difficultés sociales et économiques. L'épanouissement du film érotique et du mélodrame invite quant à lui à une critique de la société contemporaine.

Face à la rigidité du régime dans les années 1980, le cinéma sud-coréen se tourne vers son patrimoine littéraire comme prétexte à évoquer l'actualité du pays de manière directe. De plus, la tradition militante qui se caractérise par le mouvement des collectifs de documentaires se prolonge dans l'ère démocratique ouverte au début des années 1990. Les cinéastes poussent alors le principe contestataire dans une nouvelle dimension qui expose la subjectivité du cinéma à travers ses modalités esthétiques et techniques. Les récits, empreints d'un grand réalisme documentaire, sont déstructurés, rappelant sans cesse que le cinéma est autant un art de la manipulation que le témoignage du réel.

Ces deux tendances, documentaire et ostensiblement fictionnelle, se font l'écho d'une société prise entre traditionalisme et révolution technologique à grande vitesse. L'ouverture d'écoles de cinéma, ainsi qu'une politique culturelle protégeant la production et l'exploitation des films sud-coréens sur leur propre territoire, ont permis l'épanouissement de ce cinéma ces vingt dernières années. En outre, un travail de restauration permet désormais d'accéder à des œuvres majeures de ce patrimoine longtemps resté caché. Il se diffuse aussi plus aisément au niveau mondial grâce aux salles mais aussi aux plateformes VOD qui constituent non seulement un vecteur de diffusion mais aussi de production.

Pistes de propositions de communications

Cette journée d'étude a pour but d'interroger les façons dont le cinéma coréen s'est structuré progressivement, au-delà de sa dynamique actuelle. Les réflexions s'articuleront selon plusieurs approches et s'intéresseront aux différentes périodes de l'histoire de cet art. Les propositions devront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants.

Axe 1. Écosystème des activités cinématographiques sud-coréennes

Au cours de cette journée d'étude, nous reviendrons sur le développement de l'industrie cinématographique coréenne sous l'angle écosystémique afin d'avancer une réflexion sur les acteurs, les enjeux et les actions qui ont animé ou qui animent toujours la filière cinématographique en Corée. Quelles sont les structures et les logiques qui l'ont profondément modelée depuis l'occupation japonaise jusqu'à nos jours ? Par exemple, depuis son apparition sur la péninsule coréenne et jusqu'à l'avènement de la démocratie à la fin des années 1980, le cinéma a toujours été étroitement contrôlé par les pouvoirs politiques en place. Ce lien étroit est-il encore aujourd'hui un trait valable ? L'approche analytique des différentes structures et l'étude des dynamiques qui se sont mises en place au cours du XXe siècle permettent en effet de mieux

comprendre l'évolution de la filière cinématographique du cinéma coréen ainsi que ses caractéristiques.

- Évolution des dispositifs de production (politiques publiques, pratiques du marché, etc.)
- Différents acteurs actuels de la chaîne de production cinéma
- Nouvelles tendances de production et/ou de diffusion à l'ère numérique

Axe 2. Filmer la Corée du Sud et en Corée du Sud

La singularité des contextes historiques successifs permet de mieux saisir comment s'est modelée l'identité de ce cinéma. Les structures nationales de production se mettent au service d'une critique qui passe par un cinéma directement militant et propagandiste ou bien par des fictions redessinant les contours de l'Histoire. Quelles pratiques en ressortent, quelles esthétiques surgissent des réalités sociohistoriques de la Corée, quelles conséquences sur les genres cinématographiques ? Dans cette optique, il semble nécessaire de questionner ces identités ainsi que leurs processus de construction. Dans quelle mesure la création cinématographique coréenne est-elle symptomatique de certaines représentations et certains imaginaires présents dans la société ? Quelles sont ces représentations, à quelles réalités renvoient-elles ? Enfin, comment la société coréenne nourrit-elle l'imagination du cinéma coréen ?

- Genres, mouvements et pratiques cinématographiques
- Images et imaginaires dans le cinéma sud-coréen
- Films d'époque comme relecture de l'histoire et de la société coréenne

Axe 3. Le cinéma sud-coréen dans le monde et ses publics

Cette introspection des maux d'un pays par le cinéma génère un engouement en dehors de ses frontières et conduit à mettre au jour les moyens progressivement mis en œuvre pour atteindre le public international. Ces cent ans de cinéma coréen parviennent effectivement en Occident à contretemps et de manière parcellaire. Que valorisent les politiques de diffusion à l'étranger ? Comment s'y prennent-elles ? Si le cinéma sud-coréen trouve une place dans le paysage des programmations traditionnelles, il a fait son entrée par des diffusions hors-système ou par le biais de remake, suggérant sa valeur économique et induisant la nécessité d'adapter le propos et la forme de ces œuvres au marché occidental. De plus, la somme des écrits anglophones ou francophone portant sur ce cinéma souligne un attachement fort à des périodes-clés ou à des genres spécifiques. Ce parti pris des auteurs, qui travaillent grandement sur un corpus de films accessibles depuis l'étranger, questionne à la fois les centres d'intérêt du spectateur éclairé mais aussi les limites de diffusion des films. Cette journée sera alors l'occasion de s'interroger sur l'identité du public des films sud-coréens et sur les acteurs de la programmation de ce cinéma en France mais aussi dans le monde. Retracer le parcours de films coréens constitue en effet une autre manière de lire l'histoire du cinéma et de comprendre non seulement son actualité, mais aussi son parcours.

- État des lieux de diffusion de films sud-coréens à l'étranger
- Formes et modalités de diffusion (festival, salles, plateforme, remakes)
- Caractéristiques des publics du cinéma coréen

Bibliographie indicative

- Apra Adriano (dir.), *Le Cinéma coréen*, Centre Georges, Pompidou, Paris, 1993.
- Brian Yecies, Aegyung Shi, *The Changing Face of Korean Cinema: 1960 to 2015*, Routledge, Londres, 2015.
- Carter David, *East Asian Cinema*, Kamera Books, Harpenden, UK, 2007.
- Coppola Antoine, *Le Cinéma sud-coréen, Du confucianisme à l'avant-garde*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- Coppola Antoine, *Cinéma d'Asie-orientale*, Cinémaction, Condé sur Noireaux, 2008.
- Kathleen McHugh et Nancy Abelmann, *South Korean Golden Age Melodrama: Gender, Genre, and National Cinema*, Wayne State University Press, Detroit, 2005.
- Kim Kong-wook, *Yu Hyun-mok*, Korean Film Directors, Kofic, Séoul, 2008.
- Min Eungjun, Joo Jinsook, and Kwak Han ju. *Korean Film: History, Resistance, and Democratic Imagination*. Westport, Conn: Praeger, 2003.
- Lee Ho-Geol, Kang So-Won, Yoo Jina, Cho Joon-Hyeong, *A History of Korean Cinema from 1970s Though 1990s*, Korean Film Archive (KOPA), Séoul, 2006.
- Monvoisin Frédéric, *Cinéma d'Asie, Hong-Kong, Corée du Sud, Japon, Taiwan, Analyse géopolitique*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2013.

Comité scientifique et d'organisation

Florence CHERON, Docteure, ESTCA, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Camille DENIS, Masterante, Master 2 Recherche Cinéma, Université Sorbonne Nouvelle- Paris 3

Sejeong HAHN, Doctorante, IRCAV, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

SeongEun LEE, Masterante, Master 2 Management des Organisations Culturelles, Université Paris-Dauphine

Marie PRUVOST-DELASPRE, MCF, ESTCA, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Modalités de soumission

Les titres et les propositions de communication (300 mots environ) accompagnés d'une courte bio-bibliographie sont à transmettre en fichier joint jusqu'au 3 septembre 2019 à l'adresse suivante :

je.cinemacoreen@gmail.com